



École
de joaillerie
de Québec

L'École de joaillerie de Québec est avant tout une école de métiers d'art. C'est un milieu créatif et bouillonnant d'idées qui se doit d'être stimulant et inspirant pour tous celles et ceux qui le fréquentent. C'est pourquoi le CA a pris la décision de dégager un montant pour la réalisation d'une œuvre, fresque, installation murale artistique, de toutes disciplines confondues, réalisée à la main ou à l'aide de nouvelles technologies, dans une partie de l'École afin d'insuffler un vent de fraîcheur et de donner de la personnalité à un décor demeuré jusqu'à présent assez neutre.

L'œuvre choisie pourra être figurative ou abstraite, peinte ou construite dans un matériau au choix de l'artisan/e, en autant qu'elle habille les murs et n'encombre pas l'espace déjà restreint (ex : pas de sculpture 3D qui prendrait tout l'espace de l'entrée). Cependant, quelque chose de plus aérien pourrait être considéré, en autant que l'œuvre soit statique pour ne pas activer les détecteurs de mouvement la nuit. L'œuvre doit être accompagnée d'une intention artistique expliquant le concept, lequel concept doit faire référence, de près ou de loin, à la joaillerie ou au domaine du bijou contemporain/travail du métal en général. Elle doit également être intemporelle afin de pouvoir traverser le temps de belle façon. Bien que nous sommes conscients que les modes et les tendances changent, il est tout de même possible d'éviter certains pièges pour permettre à l'œuvre de bien vieillir, que ce soit dans le choix du design, de la technique ou dans celui du matériau.

Un montant maximal de 5000 \$ est alloué pour ce projet et doit comprendre tant le cachet du créateur ou de la créatrice que les besoins matériels. Le CA de l'EJQ agira en tant que jury dans le choix de l'œuvre. Il se réserve le droit de ne retenir aucune des œuvres présentées s'il juge qu'elles ne sont pas conformes aux critères où qu'elles ne répondent pas adéquatement aux besoins de l'École. Cette œuvre façonnera l'image de l'EJQ et fera écho à ses valeurs et à sa mission en favorisant l'épanouissement personnel et le développement des compétences créatives des étudiants et de la clientèle.

Le dossier présenté doit comprendre :

- Une description du projet et de l'intention artistique ;
- Curriculum vitae du créateur ou de la créatrice ;
- Une esquisse, un dessin ou un croquis détaillé du projet ;
- Un budget détaillé ;
- Un échéancier détaillé.

Détails techniques :

- L'œuvre doit être réalisée ou installée sur les heures d'ouverture de l'École, du lundi au jeudi, entre 8 h et 20 h (des arrangements particuliers concernant l'horaire pourraient être pris avec la direction);
- L'œuvre doit être terminée et installée au plus tard le 7 février 2022 à 20 h ;
- La créatrice ou le créateur doit fournir tout l'outillage nécessaire à la réalisation de son œuvre ;
- La créatrice ou le créateur doit prendre en compte qu'il s'agit d'un espace restreint où circule un grand nombre de gens (prendre note que l'EJQ est fermée pour une durée de 2 semaines pendant les fêtes. Cependant, au retour, seule l'équipe administrative sera en poste du 10 au 20 janvier et les corridors seront déserts);
- Si la créatrice ou le créateur sélectionné(e) a besoin d'un dépôt pour l'achat de son matériel, une entente pourra être prise avec la direction de l'École sur présentation de preuves justificatives, sinon le cachet sera remis lorsque le travail sera achevé.

Date limite de dépôt de projet : 25 octobre 2021, à midi

Date à laquelle les réponses seront transmises : 28 octobre

Période de réalisation du projet : entre le 1^{er} novembre 2021 à 8 h et le 7 février 2022 à 20 h

Envoi des dossiers et questions à l'adresse courriel suivante : info@ecoledejoaillerie.ca

Nous avons bien hâte de voir vos propositions!

Voici les pans de murs à couvrir. L'espace s'étend du mur à angle de gauche jusqu'au mur de l'abrevoir à droite. Il s'agit de la partie de l'École que le visiteur voit en premier s'il arrive par l'ascenseur et l'une des premières s'il arrive par l'escalier. La créatrice ou le créateur peut choisir de couvrir tous les murs, quelques murs seulement ou des portions de murs, c'est à son choix.

La créatrice ou le créateur devra composer avec les éléments présents sur les murs (caméras, thermostats, lumières d'urgence, tuyaux et système de ventilation).

La couleur de fond est un gris pâle pour le moment. Les mesures sont approximatives et la personne retenu(e) sera libre de venir s'imprégner des lieux et prendre ses propres mesures avant de débuter le travail.

